



COMMENT SE PRENNENT LES DECISIONS AU LYCEE PIERRE LOTI – LES DIFFÉRENTS ORGANES ET ASSOCIATIONS



Conseil d'Établissement Président : Proviseur

- 5 personnes de la Direction du Lycée
- 1 Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
- 6 Représentants du Personnel
- 4 Parents d'élèves
- 2 Représentants des élèves
- Invités à titre consultatif
 - ☞ Comité de gestion : 2 APE
 - ☞ 6 Consultatifs
 - Consul Général
 - 3 Conseillers consulaires
 - Président des anciens élèves
 - Vice président de CVL

Conseil de Gestion Président : Président APE

- 6 Membres élus APE*
- 3 Représentants Etat Français
- 3 Représentants du Personnel
- Administration du Lycée invitée
- * le Président a voix prépondérante en cas d'égalité